

L'écho municipal

En novembre



Commémoration de l'Armistice

Après le dépôt de la corbeille de fleurs par les jeunes, les drapeaux ont été portés et placés par les enfants.

L'assemblée et le corps de sapeurs-pompiers ont suivi attentivement la lecture du message de la Ministre.



Puis la Marianne a été découverte, installée dans la salle du Conseil. L'artiste Eric Margery a pu répondre aux questions au cours de l'apéritif « tricolore » qui a régalié les papilles.



Fête Du Village

L'assemblée générale du vendredi 22 a réuni près de 30 personnes qui, après avoir écouté l'exposé de l'équipe FDV, ont partagé le pot de l'amitié.



**A noter dans vos agendas !
La soirée des vœux
de la commune aura lieu le
vendredi 03 janvier 2020.**

Décembre nous invite à

Fête Du Village Marché de Noël

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 07** à partir de **10h**.

Restauration sur place. Nous vous attendons nombreux. Une autre façon de vous mettre doucement dans l'ambiance de Noël.



Sou des Ecoles

- Le Sou sera présent au marché de Noël le **samedi 07 décembre de 10h à 17h**. Venez déguster du vin chaud et des gâteaux confectionnés par nos soins. Venez découvrir notre stand avec plein d'idées cadeaux pour cette fin d'année.
- Pour ceux qui ont commandé des sacs tissus décorés par les enfants, vous pourrez les récupérer directement sur notre stand.
- Concernant la livraison des produits périgourdins et du vin isérois, votre commande sera disponible le mercredi 18 décembre (les horaires seront confirmés ultérieurement), juste à temps pour agrémenter vos fêtes.
- Quant aux enfants, les élémentaires ont déjà commencé à profiter de vos participations à nos actions en faisant une sortie nature dans le marais du Val d'Ainan. Les sourires étaient au rendez-vous ! Un grand merci.

Bon mois de décembre à tous.



A.N.D.S.

L'association vous retrouvera, pour le marché de Noël, sur le stand « buvette et restauration ». Vous pourrez déguster ou emporter diots, ravioles, mandarines...

A l'issue de la journée, selon la météo, nous rejoindrons l'église, avec les lumignons, pour écouter les chants des enfants de l'école, avec la participation de quelques musiciens. Répétition **vendredi 06/12 de 17h15 à 18h30** à l'église.

Informations

Montaud'Ubohu

Le multi-accueil Montaud'Ubohu organise une conférence sur la motricité libre du jeune enfant le **mardi 10 à 20h30** à la salle La Montaudine (à côté du multi-accueil). Cette conférence sera animée par Michèle FORESTIER, kinésithérapeute à Voiron, auteur de "En marche pour la vie" et "De la naissance aux premiers pas".

Le multi-accueil de Montaud vous propose cet évènement gratuit en collaboration avec l'ACEPP 38, dans le cadre de son projet pédagogique.

Places limitées, sur inscription : rt@montaud-ubohu.fr

ASCSM

Chorale de Montaud : Vendredi 20 à 20h30 à l'église de Veurey pour le Concert de Noël, vous pourrez écouter La Chorale de Montaud accompagnée de deux autres chorales (celle de Veurey et celle de Moirans). Venez nombreux les écouter !!!!!

Soirée Cinéma : Samedi 21 à 20h30 à la Ferme Lespinasse.

Soirée dans le cadre du « Jour le plus court », où Jean-Marc Château nous présentera comme les années précédentes une sélection de courts-métrages de son choix.

Entrée Libre.

Ferme Lespinasse

Marché de Noël

- Dimanche 1^{er} à Pommiers-la-Placette.
- Samedi 07 à Montaud.

Téhima à la ferme par Loredana Gritti, le samedi 14 de 14h30 à 16h30

Pour plus d'informations : Brigitte MERENDAO au 04-76-93-64-49.

La mairie vous rappelle :

Listes électorales : Inscriptions en mairie ou sur <https://www.service-public.fr> particuliers > papiers-citoyenneté > élections

Coordonnées mairie : Bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h (sauf le mercredi et fermé le dernier vendredi de chaque mois)

Tél. 04.76.93.65.79 – Mail : mairie@montaud.fr

Site : www.montaud.fr

En cas d'urgence (en dehors des heures d'ouverture des bureaux) : 06.08.14.33.54.



Déneigement

En ce début de période hivernale, un point sur l'organisation du déneigement à Montaud.

Les routes départementales sont sous la responsabilité du département :

- la route départementale entre Saint-Quentin et Veurey
- la route départementale entre Les Ramées et les Coings
- les services du département ne sont pas joignables, mais la commune garde un contact étroit avec les prestataires qui conduisent les engins de déneigement.

Leur mission première est de permettre au bus scolaire de monter et descendre matin

est soir entre Saint-Quentin et les Coings.

Le déneigement de la partie Montaud Veurey arrive en position deux dans les missions qui leur sont confiées, mais ce tronçon est traité au plus tôt.

Les routes communales sont sous la responsabilité de la commune :

- les routes sont partagées en deux zones : au-dessus et en dessous du carrefour des Ramées.
- deux prestataires différents
- en cas d'urgence, la commune peut être jointe à ce sujet soit à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci, soit sur le portable d'astreinte.

En aucun cas, les prestataires ne doivent être joints directement. En cas de dysfonctionnement grave ou de danger, ne pas hésiter à joindre la commune.

Repas de la nouvelle année

65 ans avant le 31/12/2019 ? Vous serez invité(e) au repas de la nouvelle année qui sera servi le mardi 14/01/2020 à La Montaudine. Si vous avez 65 ans et n'avez jamais été invité(e), veuillez contacter la mairie.

Agenda Décembre

Groupe des aînés

Rencontre à **14h**
à La Montaudine
Les **mardis 10 et 24**

Mardi 03 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Samedi 07 de 10h à 17h – La Montaudine
FDV – Marché de Noël

Mardi 10 à 20h30 – La Montaudine
Montaud Ubohu - Conférence

Samedi 14 de 14h30 à 16h30 – Ferme Lespinasse
Découverte de la Téhima

Vendredi 20 à 20h30 – église de Veurey
La chorale de Montaud chante

Samedi 21 à 20h30 – Ferme Lespinasse
ASCSM - Soirée Cinéma

Mairie
Bureaux fermés
Vendredi 06
et samedi 07
Puis du 23 au 28

Naissance

Ernesto PIERSON
le 10 novembre
(Domaine de la Buffe)



Café des
aidants*



Café des aidants

Lundi 16 décembre de 14h30 à 16h à Vinay,
Bar de l'Ovale 31 Grande Rue.
Thème : Comment je prends soin de moi ?

Médiathèque – St Quentin sur Isère

Vendredi 6 à 18h30

Lecture-rencontre avec Gilbert Vincent-Caboud
Lecture d'extraits de son dernier recueil de poésie,
Marcher dans l'ornière. Entrée libre.

Du 24 décembre au 02 janvier : Fermeture de la
médiathèque.



SMVIC (notre communauté de communes)



Nous vous rappelons que la gestion de l'eau et de l'assainissement est à la charge de la SMVIC.

- Une ouverture / fermeture de compteur d'eau, une fuite, une question sur vos consommations, vos factures, des modifications de coordonnées... les agences du service eau et assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sont à votre disposition.
 - **Agence à Saint-Marcellin**
Maison de l'intercommunalité
7 rue du colombier
04 76 38 61 48
Horaires d'accueil des usagers : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h00.
 - **Agence à Vinay**
100 rue Paul Guerry
04 76 36 90 57
Horaires d'accueil des usagers : du lundi au jeudi, 8h00-12h00 et 13h30-17h00.
- En dehors des pages d'accueil téléphonique et en agence, pour tout souci technique, utilisez le numéro d'astreinte : 04 76 36 94 01.

Plus d'infos sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Conseil municipal

Le Conseil municipal,
lors de sa séance du 05 novembre, a décidé :



Tarifs La Montaudine

de conserver pour 2020 les tarifs 2019.
Le tableau de l'ensemble des tarifs est disponible sur www.montaud.fr

Location « La Montaudine » Extrait du tableau des tarifs au 01/01/2020	
pour un week-end du samedi 8h au lundi 8h	
Particulier résidant à Montaud	145 €
Association de Montaud	95 €
pour un week-end du vendredi 12h au lundi 8h	
Particulier résidant à Montaud	175 €
pour une journée du samedi 8h au dimanche 8h ou du dimanche 8h au lundi 8h	
Particulier résidant à Montaud	110 €
Association de Montaud	75 €
Pour un événement, demi-journée	50 €
Vaisselle, estrade et divers : tarifs sans changement disponibles sur le site ou en mairie	

Emploi - vacataires

Pour permettre l'embauche de salariés dans le cadre des activités périscolaires,
1/ de recruter des vacataires pendant la période du 1^{er} novembre 2019 au 30 juin 2020, hors vacances scolaires,
2/ de fixer la rémunération de chaque vacation (aide aux devoirs, animation activités extérieures) sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 11,23€.
3/ d'inscrire les crédits nécessaires au budget
4/ de donner tout pouvoir à Madame la maire pour signer les documents nécessaires.

Aménagement du Village Mission SPS

Suite à la consultation lancée dans le cadre de la mission Sécurité et Protection de la Santé pour l'aménagement du Village,
de confier la mission SPS à la société CDSA (Coordonnateurs De Sécurité Associés) de Meylan avec un montant HT de 1 370,00€ soit 1 644€ TTC, pour 9 réunions.

CLECT – Rapport financier 2019

Vu les documents de la CLECT,
D'approuver le rapport 2019 de la CLECT approuvant le montant des charges transférées au titre des médiathèques têtes de réseaux de Vinay et Saint-Marcellin.

Déneigement – avenant 2019/2020

Le contrat pour le déneigement des voies communales a pris fin en avril dernier. Il convient de prendre un avenant pour l'hiver 2019/2020.

1/ de modifier les tarifs horaires comme suit :
63€ HT de 5h à 20h,
70€ HT de 20h à 5h, les week-ends et les jours fériés, et 500€ pour l'astreinte.

2/ de charger la Maire de signer les avenants avec les bénéficiaires pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 30 avril 2020.

Appartement sacristie

Ce logement situé à l'arrière de l'église est régulièrement utilisé par des étudiants, stagiaires, personnes de passage pour 2 ou 3 mois, etc...

1/ de reprendre la gestion de la location du studio au 1^{er} janvier 2020.

2/ De fixer le loyer 170€, la consommation d'électricité en plus. Le règlement pourra se faire par prélèvement automatique.

SPL – Contrat de fournitures

Après avoir pris connaissance du contrat de fournitures des repas avec la SPL de Vercors-Restaurant ainsi que des tarifs.

De mettre en place ce contrat à compter du 1^{er} novembre 2019 et de fixer les tarifs comme indiqués dans le contrat.

Demandes de subvention

Vu les demandes de subvention reçues à ce jour, décide d'allouer les sommes suivantes :

1/ FNACA : 100€.

2/ Sou des Ecoles : 1 000€.

3/ Montaud T'Aime : 500€

TE 38 - Territoire Energies 38 – Cession des CEE et demande de subvention

Pour la réalisation de l'éclairage public de la 1^{ère} tranche des travaux pour le projet d'aménagement du Centre Village dont le devis s'élève à 15 524€ HT.

1/ d'autoriser la cession des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans le cadre de ce projet.

2/ de solliciter le TE38 pour l'obtention d'un financement dans le cadre des travaux d'aménagement du Centre Village.

